



**OXFAM**

## **EXEMPLES DE TRAVAIL SUR LA FISCALITÉ ET LE GENRE**

mars 2019

### **Fiscalité et questions de genre : point de vue des commerçantes dans le secteur informel au Kenya**

As with all government revenues, Oxfam believes that the way revenue from oil, gas and mining is managed and used has very significant implications for poverty and inequality, including gender inequality and the realization of the rights of women and girls. To that end, Oxfam works to increase transparency and social accountability around the collection, payment and use of extractive industry (EI) revenues, arguing for the protection of human rights of women and men in EI-affected communities and the investment of EI revenues into programmes and services that address poverty and promote gender justice.

En 2017, 87,7 % des nouveaux emplois créés au Kenya étaient issus du secteur informel et ce dernier représentait 83,4 % de l'emploi total du pays (Kenya Economic Survey 2018). Ces données mettent en évidence la valeur économique du secteur, et encore plus sa contribution aux recettes fiscales, et contredisent l'idée reçue selon laquelle le secteur apporte une faible contribution.

Les commerçantes en particulier sont à peine reconnues en tant que sources de recettes fiscales. Elles n'ont par ailleurs que peu d'occasions d'exprimer leur point de vue lors de discussions à propos des questions budgétaires au niveau du gouvernement central ou local. Il est donc absolument nécessaire que le gouvernement implique les petites commerçantes et leurs représentant-e-s afin de comprendre ce secteur important, la façon dont les commerçants vivent la fiscalité, ainsi que leurs besoins et priorités en matière de services et de soutien du gouvernement. Toutefois, peu d'actions sont réellement mises en œuvre par le gouvernement.

Sous l'égide du projet « Mobilizing Progressive Domestic Resources for Quality Public Services » (projet DRM), Oxfam au Kenya s'emploie à améliorer les connaissances des citoyen-ne-s à propos de leurs droits en tant que contribuables, notamment de leur droit à demander des comptes à leur gouvernement en matière d'équité fiscale, de répartition des ressources ainsi que d'efficacité et de redevabilité accrues en matière de fourniture de services publics. Dans ce cadre, Oxfam au Kenya a mené en 2018 une étude<sup>1</sup> consacrée à l'impact de la fiscalité sur les petits commerçants de Nairobi en fonction du genre. Celle-ci avait pour objectif de mieux comprendre la réalité des petits commerçants dans le secteur informel à Nairobi et l'impact des impôts nationaux et locaux sur eux, et d'évaluer la pression fiscale qu'ils subissent par rapport à celle qui pèse sur le secteur formel.

Les conclusions de l'étude étaient claires :

- Le secteur informel génère environ 30 % du PIB et compte près de 80 % des actifs, dont 66 % de femmes. Par conséquent, toute réforme fiscale touchant le secteur informel devrait, outre les recettes globales pouvant potentiellement être générées par le secteur, tenir également compte de l'impact qu'elle exercerait sur l'économie, l'emploi et les questions de genre.
- Les petits commerçants dans le secteur informel n'étant pas bien au fait de leurs obligations fiscales, ils se retrouvent souvent victimes de harcèlement de la part des employés municipaux. Ils ne se sentent que peu –

---

<sup>1</sup> *Gendered Impact of National and Sub-National Tax Policies on Small Scale Traders in the Informal Sector in Nairobi County* (2018)

voire pas du tout – en droit de bénéficier des services publics, et n'ont par conséquent aucune raison de demander des comptes à leur gouvernement concernant la qualité et la pertinence de ces services.

- Autre point important : certains travailleurs du secteur informel ne sont concernés par aucune définition officielle, ce qui signifie qu'ils ne sont pas pris en compte dans les statistiques, et ne sont absolument pas informés de leurs obligations fiscales ou des services auxquels ils ont droit.

Le projet DRM a permis de résoudre certains de ces problèmes en permettant aux individus de mieux connaître leurs droits en tant que contribuables. Bon nombre des bénéficiaires du projet ont acquis des connaissances de base en matière de fiscalité, sur la façon de gagner de l'argent et concernant l'ensemble du cycle budgétaire. S'informer à propos de ces différents sujets et comprendre le lien entre fiscalité et services publics a été une vraie révélation pour de nombreuses personnes, qui ont découvert comment sont financés les services publics et qu'elles ont le droit d'exprimer leur opinion quant à la façon dont les ressources sont collectées, réparties et dépensées. Apprendre les bases de la gestion des finances publiques a donné aux individus la confiance nécessaire pour s'adresser aux « détenteurs d'obligations » (c'est-à-dire les responsables de la fourniture des services publics) et les a préparés à contribuer de façon plus constructive aux processus de prise de décision au niveau local.

À l'avenir, Oxfam aura encore fort à faire concernant le lien entre fiscalité, droits fondamentaux et services de base. Nous devons consacrer davantage de temps à identifier opportunités – existantes ou potentielles – les plus importantes pour des groupes spécifiques de s'impliquer efficacement, de participer, d'exprimer leur point de vue et d'influencer les décisions essentielles à propos des services publics et des autres questions gouvernementales qui les concernent. En outre, nous devons veiller à ce que ces opportunités soient véritablement inclusives et ne consolident pas les schémas de marginalisation. Mais avant tout, il est essentiel d'identifier très clairement les groupes ciblés et d'élaborer des stratégies adaptées à leur réalité et permettant de répondre à leurs besoins. Il est indispensable de comprendre pourquoi la justice fiscale est importante pour des groupes spécifiques de femmes et d'identifier les problématiques qui les affectent le plus.

*Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter Robert Maganga (RMaganga@oxfam.org.uk).*